

Ewa Nowicka, Sławomir Łodziński

**LES POLONAIS ET LES AUTRES. LE PROBLEME DES
"NOTRES" ET DES "ÉTRANGERS" DANS LA SOCIÉTÉ POLONAISE**

INTRODUCTION

Les résultats de l'analyse présentés ici se concentrent sur les problèmes de la conception du monde social dans les catégories: "le nôtre et l'étranger".

Ce qui nous intéressait, c'était surtout la conscience des Polonais concernant ces problèmes dans un aspect macro-social: les divisions, au sens général, culturelles (ethniques) et raciales.

Comme la division fondamentale passe, en principe, entre les Polonais (indigènes, par définition) et les non-Polonais (étrangers, par définition), notre attention a été attirée surtout par le problème de l'auto-identification nationale. Nous avons passé ensuite à la question de la distance à l'égard des autres races et nations et aux opinions de la société polonaise sur les possibilités de surmonter les barrières nationales et raciales par voie biologique, culturelle et juridique.

Le problème de cette distance et de ses manifestations est lié à la question suivante: la tolérance vis-à-vis des différences biologiques et culturelles. Nous l'avons analysée dans les catégories: "ouverture" et "fermeture" dans les relations avec les étrangers. D'où le problème suivant, celui de l'horizon géographique des références de notre société, c'est-à-dire l'ouverture à ce qui peut nous être utile dans les expériences des autres nations. Nous nous sommes aussi intéressés à la problématique des images ethniques: les images, plus ou moins détaillées, que l'on se fait des autres races et nations.

L'enquête présentée ici a été menée en juin 1988. Nous avons questionné le groupe de mille personnes représentatives, tirées au sort de toutes les régions de la Pologne. Le nombre des personnes questionnées et la manière de les choisir permettent de constater, avec une grande probabilité, que les résultats de ce sondage reflètent l'état actuel des opinions et des convictions des Polonais.

Le sondage a été effectué par OBOPiSP (Centre de l'Analyse de l'Opinion Publique et des Etudes Programmées) près la Radio-Télévision Polonaise. La conception de l'enquête, le questionnaire et les résultats ont été rédigés par Ewa Nowicka, Sławomir Łodziński et Jan Nawrocki. Nous ne présentons ici que les résultats essentiels de notre sondage.

CRITERES DE L'APPARTENANCE AUX "NOTRES". CRITERES DE L'AUTOIDENTIFICATION NATIONALE DES POLONAIS

Parmi les critères déterminant le caractère polonais, le critère psychologique prédomine. Il s'agit de la conviction d'être Polonais. Ainsi, 95% des Polonais sont d'avis qu'il est décisif pour l'acceptation de qqn. en tant que Polonais. D'après la fréquence du choix des critères proposés, vient ensuite le critère institutionnel, c'est-à-dire la nationalité polonaise (82% des choix). Pour ce qui est des critères culturels, la connaissance de la langue polonaise (81% des choix) se met au premier plan; moins importante paraît la religion catholique (45% des questionnés la croient importante pour pouvoir reconnaître qqn. pour Polonais). Nous pouvons donc supposer que le stéréotype du Polonais catholique et le fonctionnement du terme "Polonais-catholique" sont en régression.

Il est intéressant que très souvent (81% des choix), on cite le critère biologique— au moins l'un des parents qui soit Polonais. Ce critère est très important pour un tiers des enquêtés; pour presque 50% il est plus ou moins important. Qui plus est, 10% des enquêtés ne reconnaîtraient pas pour Polonais l'enfant d'une Polonaise et d'un Slovaque (un étranger qui s'avérera ultérieurement "le plus proche"). En même temps, 20% ne verraient un Polonais en un enfant d'une Polonaise et d'un Noir, même s'il est né et élevé en Pologne. Nous pouvons donc risquer la thèse que le critère de la continuité biologique est important pour les Polonais, bien que certains auteurs aient dénoté la diminution de l'importance de ce critère dans la conscience des Polonais.¹

DISTANCE ETHNIQUE ET DISTANCE RACIALE DANS LES ATTITUDES DES POLONAIS

Il nous semblait intéressant de déterminer le degré du sentiment d'être étranger à l'égard de diverses collectivités "étrangères" et à ses manifestations dans diverses situations. Nous nous sommes concentrés

¹ Szacki, J., 1966, *Polacy o sobie i innych narodach* (Les Polonais parlent d'eux-mêmes et d'autres peuples), Warszawa; Cf. Nowicka, E., Łodziński, S., Nawrocki, J., 1988, *Polacy a inni. Wstępny raport z badań* (Les Polonais et les autres. Rapport préliminaire), texte dactylographié dans les collections de l'Institut d'Etudes Sociologiques de l'Université de Varsovie.

sur le problème de la distance ressentie envers les personnes différentes du point de vue biologique et culturel — des étrangers que nous pouvons appeler: “radicalement étrangers”. Les réponses des enquêtés, qui nous ont donné la possibilité de comparer les réactions de ceux-ci aux étrangers en général, ainsi qu’aux étrangers de couleur différente (ou d’une autre race), ont démontré une réserve bien plus grande de la part de la société polonaise à l’égard des gens de couleur. Il faut souligner que les réponses concernant les attitudes déclarées à l’égard des autres races et nations donnent l’image d’une société très ouverte, ce qui n’est pas le cas lorsque les questions situent les enquêtés dans des réalités concrètes. Il n’y a que 19% des questionnés à répondre que les gens des races différentes ne sauraient vivre en harmonie dans le même pays. Cela montre que les manifestations de l’hostilité ou de la distance vis-à-vis des gens de races différentes ne sont pas approuvées, et l’ouverture aux relations avec eux est déclarée en tant qu’une des valeurs de notre société.

Ainsi, il était nécessaire de vérifier comment la notion qui nous a servi pour désigner la dissemblance biologique fonctionne dans la société polonaise. Nous avons donc demandé à nos enquêtés si les représentants de diverses collectivités nationales appartiennent à la même race que les Polonais. Il s’est avéré que presque 6% des enquêtés ne comprenaient pas la notion de la race ou la comprenaient vaguement; ils ont répondu que les Polonais et les Noirs appartiennent à la même race. Nous avons en outre pu établir une certaine hiérarchie de la distance ressentie (par les enquêtés) à l’égard de diverses communautés ethniques et raciales. Il faut souligner que les réponses aux autres questions de l’enquête ont confirmé cette hiérarchie, qui se présente ainsi: les Noirs et les Chinois (la différence entre eux n’est pas statistiquement importante); les Arabes, les Juifs, les Italiens, les Allemands et les Anglais (la différence entre les Allemands et les Anglais n’est pas importante non plus); les Slovaques. En analysant les données numériques, nous avons pu classer les étrangers en trois groupes: le premier comprenant les Noirs, les Chinois et les Arabes, envers qui la réserve est exprimée le plus souvent; le second étant constitué par les Juifs, que nous pourrions définir comme étrangers “proches”; le troisième enfin est composé de représentants des nations européennes mentionnées ci-dessus. Evidemment, à côté du facteur racial, c’est le facteur culturel qui apparaît dans les sentiments analysés.

Les réponses à la question si, en cas de besoin, l’enquêté accepterait de recevoir du sang des représentants des nations mentionnées ci-dessus, notamment des Juifs et des Allemands, ont trahi de fortes réticences. Cela peut refléter les associations d’idées liées au sang: “liens de sang”, “notre sang”, “sang d’un autre”, “donner du sang à qq.” etc. Ainsi, le

fait de placer l'enquêté dans une situation concrète, bien que fictive, a éveillé l'animosité, l'hostilité et les stéréotypes qui n'avaient pas apparu lors des questions concernant l'appartenance à la même race.

La réserve des Polonais à l'égard des personnes de race différente a été confirmée par les réponses à la question concernant la volonté d'entretenir des relations avec les étrangers en général, et avec les étrangers de couleur. Le nombre de personnes désirant entrer en rapport avec les étrangers diminue nettement (de 8%) lorsqu'il s'agit d'une personne d'une autre race. Les questions sur les rapports avec les étrangers dans diverses situations concrètes: travail, voisinage, famille ou ménage présentent, presque sans exception, la même différenciation des attitudes. Par ailleurs, les réponses confirment la hiérarchie de la distance envers les autres races et nations. Ce n'est qu'en cas de mariage avec un étranger, qu'un Arabe est plus mal perçu qu'un Chinois (la différence statistique n'étant pas importante).

Afin de connaître les attitudes déclarés à l'égard des autres races, nous avons posé la question suivante: "Pensez-vous qu'il existe des races inférieures et supérieures?" En cas de réponse affirmative, nous avons demandé de la justifier et de désigner les races inférieures. 15% des enquêtés ont répondu affirmativement, 17% n'avaient pas d'opinion, 68% étaient d'avis qu'il n'y a aucune différence entre les races. Cependant, il faut considérer la réponse affirmative comme un signe de courage particulier, car comparer les races n'est pas généralement bien vu.

La fréquence des indications des races inférieures a prouvé l'existence de la hiérarchie de la distance. Ce sont les Noirs qui ont été indiqués le plus souvent comme représentants de la race inférieure. En deuxième place viennent les Arabes, puis les Juifs, ensuite les Chinois et, enfin, les autres. Cette fois, les Chinois avaient décidément une meilleure position par rapport aux représentants des autres nations.

Les traits caractéristiques cités en tant que causes de l'infériorité raciale se divisent ainsi: 1) paresse et d'autres traits influant sur le bas niveau matériel de vie, 2) infériorité culturelle, notamment les usages qui nous paraissent étrangers et étranges (sauvagerie, primitivisme, nudité), 3) particularités biologiques (couleur de la peau, infériorité intellectuelle, vices innés), 4) vices sociaux suspects du point de vue de la morale (vol, malhonnêteté, fourberie, rapacité, agressivité, cruauté et brutalité) qui ne sont pas attachés *expressis verbis* aux dispositions naturelles, 5) causes extérieures de l'infériorité raciale (climat, situation géographique, histoire, domination politique d'un autre pays, persécutions et le mauvais traitement de la part des autres).

La plupart des déclarations perçoivent l'infériorité du point de vue de la civilisation; or, peu nombreuses sont les opinions où ce sont les

traits biologiques qui justifient l'infériorité raciale. Même dans le cas des Noirs, envers qui les enquêtés se sont avérés le plus réservés, leur place en bas de l'échelle reste en rapport avec les catégories culturelles et celles de civilisation et non pas avec les catégories biologiques.

Il est significatif que parmi les estimations négatives des autres races, ce sont les attitudes économiques qui viennent au premier plan, la paresse étant citée le plus souvent. Cela témoigne de l'importance des critères économiques dans les appréciations des communautés étrangères dans la conscience des Polonais contemporains. C'est une information intéressante sur le système général des valeurs de notre société qui, au fond, n'est pas très éloigné du système en vigueur dans les pays de l'Ouest, ce qui a été confirmé par plusieurs enquêtés.

En analysant la justification de l'infériorité de différentes races il faut souligner que les mots: "racisme" et "racistes" doivent être utilisés, en l'occurrence, avec une grande prudence: les réponses concernent les traits culturo-civilisateurs plutôt que les prédispositions biologiques, innées ou héréditaires, bref, tout ce que généralement est associé au racisme.

OUVERTURE CULTURELLE DE LA SOCIÉTÉ POLONAISE

Généralement, les Polonais enquêtés acceptent le droit de chaque peuple de maintenir sa particularité culturelle. A la question: "Est-ce que toutes les nations ont le droit de vivre selon leurs propres moeurs, même si celles-ci nous paraissent immorales?", 90% des enquêtés ont répondu affirmativement, contre 7% dont la réponse a été négative. 3% ont répondu: "c'est difficile à dire". Acceptant la différenciation culturelle du monde, les Polonais ne protestent pas contre de nombreuses visites des étrangers en Pologne. 25% des enquêtés souhaiteraient que les visites des étrangers en Pologne soient plus nombreuses; à 64% cela était indifférent, 6% enfin se sont prononcés contre (dont 5%: "c'est difficile à dire"). Cette orientation générale ne change pas lorsqu'il s'agit des visites des étrangers de couleur.

Cette ouverture relative envers les personnes de race différente est confirmée par les réponses concernant l'acceptation dans les rapports sociaux déterminés. Ainsi, 85% des enquêtés, n'auraient rien contre un voisin ou un collègue d'une autre race et 80% ne se sentiraient pas effrayés par la perspective d'une connaissance, voire d'une amitié. Cependant, quant à l'acceptation dans la famille (p.ex. gendre), les proportions changent: la moitié des enquêtés préféreraient éviter une telle situation, contre 42% qui l'auraient accepté.

Nous pouvons donc constater que les réponses des enquêtés témoignent d'une grande ouverture dans la sphère des contacts interhumains avec les personnes de race différente, mais que cette ouverture est limitée lorsqu'il s'agit de la famille.

Les résultats cités engendrent une réflexion d'ordre général: les Polonais sont une société qui ne rechigne pas devant les rapports avec les habitants des autres pays et qui est prête, dans une grande mesure, à accepter les personnes de race différente.

Cependant, ce qui nous intéresse particulièrement, ce ne sont pas uniquement les déclarations, mais surtout les types d'attitudes à l'égard des valeurs différentes apportées par les étrangers. Les réponses à la question: "Est-ce que nous devrions exiger des étrangers qui viennent en Pologne pour un temps relativement long de respecter nos usages?" nous ont fourni beaucoup d'informations à ce sujet.

La formule "respect des usages établis" désigne ici plutôt les apparences extérieures qu'une acceptation totale de nos valeurs et l'assimilation de celles-ci. Plus de 68% ont répondu que nous devrions exiger des étrangers le respect de nos moeurs lorsqu'ils arrivent en Pologne pour longtemps; 27% ont été d'avis opposé et 5% ont répondu: "c'est difficile à dire".

Pour éviter les malentendus, nous avons demandé des précisions. Ainsi, nous avons distingué trois types d'opinions. Le premier, représenté par 15% des enquêtés, celui de "l'angoisse et de la menace", semble assez évident: les étrangers sont considérés comme une menace, car ils peuvent exercer une mauvaise influence sur notre société, en particulier, sur les enfants et les adolescents. Le second type, celui de "l'intolérance conformiste", comprend 43,3% des enquêtés selon lesquels les étrangers, venus en Pologne et jouissant donc de notre hospitalité, sont censés respecter nos moeurs. Un étranger est perçu comme quelqu'un qui diffère de nos standards culturels et qui, par ce fait, peut troubler nos usages si évidents et naturels pour nous. Ainsi, les enquêtés de ce type se veulent représentants d'une culture accueillante, sans exiger que les étrangers s'identifient à nous, ils souhaitent qu'ils nous ressemblent au point de ne pas s'écarter du canon des comportements sociaux admis.

Ces deux types de justification (de "l'angoisse et de la menace" ainsi que de "l'intolérance conformiste") ont un caractère ethnocentrique; à leur avis, notre culture est une sorte de mesure et d'échelle comparative par rapport aux phénomènes culturels différents.

Enfin, ceux qui n'exigeaient pas des étrangers le respect de nos usages (18% des enquêtés), représentent le troisième type, celui de "la tolérance et du pluralisme". A leur avis, chaque homme ainsi que chaque nation, où que ce soit, ont le droit de conserver leur culture et de dé-

fendre leur différence. Ce type de réponses témoigne du relativisme et de l'égalitarisme culturels des enquêtés, qui accordent aux étrangers le droit à l'expression de leur spécificité et particularité, ce qui peut constituer les bases d'une compréhension authentique et de l'échange des valeurs culturelles entre "nous" et "eux".

L'ouverture de la société polonaise, dont témoigne la tolérance de celle-ci envers les étrangers qui viennent en Pologne pour longtemps, semble polarisée. L'axe de cette polarisation est déterminé d'un côté, par les attitudes de crainte devant la menace et la désagrégation intérieure; de l'autre, par celles de médiation culturelle, qui mettent au même niveau notre culture et les cultures étrangères.

Il faut cependant souligner que les défenseurs de ces idées sont minoritaires dans les deux groupes. La plupart est constituée par les partisans des idées de "l'intolérance conformiste" où l'acceptation des différences culturelles des étrangers s'accompagne de la revendication de l'identification, au moins extérieure, de ceux-ci à notre société, lorsqu'ils vivent longtemps dans notre pays. C'est, d'une part, la manifestation de l'attitude réservée à l'égard des étrangers. D'autre part, cela peut témoigner d'une certaine indifférence dans les relations avec les représentants des pays et des civilisations différents.

D'après les résultats des enquêtes sociologiques, la tendance générale des changements dans les attitudes des Polonais envers les représentants des autres nations dans les années quatre-vingt se caractérise surtout par la diminution de l'engagement émotionnel dans les problèmes des étrangers et par l'insensibilisation à l'égard de ceux-ci. Cela s'explique notamment par la situation de notre pays, où, à cause d'une crise persistante et de la diminution du prestige de la Pologne dans le monde qui en résulte, les contacts avec les autres nations se trouvent altérés par les stimulants négatifs².

Vient donc la question suivante: "A quelle sorte d'expériences les Polonais sont-ils ouverts, et quelle nation pourrait leur servir d'exemple?"

SOURCES GÉOGRAPHIQUES DES EMPRUNTS

La plupart de nos enquêtés (presque 88%) avouent que nous pourrions apprendre quelque chose d'utile des autres nations. 3% seulement ont répondu négativement; 9% ne savaient pas préciser leur opinion. Ainsi, nous devrions apprendre des étrangers surtout: 1) assiduité au travail (27,5%), 2) esprit d'économie (20,5%), 3) culture personnelle

² Jasińska-Kania, A., 1988, "Postawy Polaków wobec różnych narodów. Sympatie i niechęci" (Attitudes des Polonais à l'égard de différentes nations. Sympathies et antipathies), *Kultura i Społeczeństwo*, n° 4.

(16,3%³, 4) discipline et ordre (16,2%), 5) fermeté (10,2%), 6) organisation du travail (2,6%), 7) savoir moderne (2,5%), 8) liberté et démocratie (1,5%), 9) patriotisme (1,2%) et 10) honnêteté (1,1%). Ce qui domine donc, ce sont les attitudes, largement comprises, à l'égard du travail. La place relativement basse des éléments politiques et idéologiques est pour le moins étonnante, et permet de constater que nous sommes déterminés par les critères économiques.

En ce qui concerne les nations que nous devrions prendre pour modèle, les Allemands (en tant qu'une nation en soi — 44,4%) et les Japonais (22,1%) dominent. Ensuite, viennent les habitants des Etats-Unis (5,4%), de la Grande Bretagne (4%), ceux des pays occidentaux en général (4%), des pays scandinaves (2,2%), de la Chine, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Union Soviétique (2,2%), et de la France (1,6%). Ceci confirme les résultats des recherches sur la domination des pays occidentaux (capitalistes) en tant que source principale des emprunts civilisateurs. Il faut remarquer d'autre part, une estime croissante à l'égard des pays asiatiques dans la conscience des Polonais (Japon, Chine devant URSS et France)³. Pour caractériser l'horizon géographique des références de notre société, nous pouvons l'appeler "occidento-centrique" (ou, en termes du XIX^e s. occidentaliste) et pratique, c'est-à-dire limité aux emprunts culturels et politiques neutres.

CONCLUSIONS

Le problème des "nôtres" et des "étrangers" est très important pour la société polonaise, homogène du point de vue racial et culturel et où les minorités ethniques jouent un rôle secondaire. Les résultats de notre analyse suggèrent que le facteur biológico-racial aussi bien que le facteur culturo-civilisateur sont essentiels pour établir la hiérarchie de distance à l'égard des autres nations. La dimension civilisatrice semble dominer lorsque nous touchons à nos emprunts, l'Occident étant un terrain de choix en ce qui concerne des valeurs les plus désirées.

³ Cf. "Świat wokół nas" (Le monde autour de nous), 1938, *Polityka* n° 23.